

MR/BB

INTERDICTION PROVISOIRE DE STATIONNEMENT
CIRCULATION PROVISOIEMENT INTERDITE

Angle Boulevard Nostradamus/ Rue Sénèque

PUBLIÉ LE 11 JUIN 2024

ARRÊTÉ

LE MAIRE DE SALON-DE-PROVENCE

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment l'article L 2211-1 portant dispositions générales,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L 2212-1 L 2212-2 et L 2212-5 portant sur la police municipale,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les article L 2213-1 et L 2213-2 portant sur la police de la circulation et du stationnement,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment l'article L 2214-3 portant sur les dispositions applicables dans les Communes où la police d'état est instituée,

VU la demande en date du 11 juin 2024 formulée par la SAS MMS sise 170 chemin les Vignes Blanches 83670 Ravernes concernant des opérations de pose de piscine,

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de réglementer le stationnement des véhicules pour assurer le bon ordre, la sûreté et la sécurité publiques,

ARRETE

ARTICLE 1 – Afin de permettre des opérations de pose de piscine, **le stationnement de tous les véhicules, à l'exception de celui du pétitionnaire, est provisoirement interdit sur trois (3) emplacements Rue Sénèque :**

Le 18 juin 2024 après midi

ARTICLE 2 – Les véhicules en infraction visés à l'article 1 seront considérés comme gênants et feront l'objet d'une mise en fourrière.

ARTICLE 3 – Dans le cadre de ces mêmes opérations, la circulation sera provisoirement interdite :

**Le 18 juin 2024 après midi
(2 h dans la période)**

ARTICLE 4 – La déviation de la circulation se fera par la Rue Labadie.

ARTICLE 5 – Le pétitionnaire doit acquitter une redevance fixée par délibération du Conseil Municipal en date du 21 décembre 2022.

Elle est de 4,75€ par emplacement et par jour et 6,90€ par demi journée pour la circulation interdite. Frais de gestion 5€/ dossier.

ARTICLE 6 – **Sous la directive des Services Techniques Municipaux, la présignalisation et la signalisation des interdictions seront mises en place par le pétitionnaire, 48h00 avant le début des opérations. Pour interdire la circulation, une barrière sera déposée par les services municipaux, le pétitionnaire y apposera l'arrêté.**

ARTICLE 7 – Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Marseille pendant un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication .

ARTICLE 8 - Le Directeur Général des Services et le Commissaire de Police sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

1 1 JUIN 2024

Fait à SALON, le


P/Le Maire,
Par Délégation, Michel ROUX
Premier Adjoint au Maire
Vice-Président de la Métropole



01/01/2024 -> 31/12/2024

Mairie de Salon de Provence
Service Réglementation administrative
174 place de l'Hôtel de Ville
13300 Salon-de-Provence France
Tél : 04 90 44 89 62
Facture du 11/06/2024

SAS MMS
170, QUARTIER LES VIGNES BLANCHES
83670 TAVERNES

A régler avant le **Dès réception de la présente facture**
Chèque à l'ordre de "La Régie domaine public"

Code tiers :

stat + circulation rue Sénèque

Dénomination	Quantité*	P.Unitaire	P.Total
ODP			
Frais de gestion ODP (/forfait) <i>Frais de gestion 1,00 - Période : 18/06/2024 - 18/06/2024</i>	1,00	5,00	5,00
Stat. exceptionnel / circulation (U/1/2 JOUR/forfait) <i>Nb de demi-journées 1,00 - Période : 18/06/2024 - 18/06/2024</i>	1,00	6,90	6,90
Stat. zone payante SANS RESA (U/JOUR/forfait) <i>Jour(s) 1,00 * Véhicule(s) 3,00 - Période : 18/06/2024 - 18/06/2024</i>	3,00	4,75	14,25
Total (En Eur) :			26,15

(*) Quantité arrondie au centième inférieur

Références pour le paiement en ligne

Paiement en ligne : Possibilité de payer en ligne de manière sécurisée via le service TIPI du Trésor Public en vous rendant à l'adresse web suivante :
URL : <https://portailtipi.godp.io/#/sdp> - Code régie : 048823

ODP : N° FACTURE : 0240001500498 - MONTANT : 26,15 €

Talon à joindre au règlement

REDEVABLE : SAS MMS
N° FACTURE : 0240001500498



DATE : 11/06/2024
SOMME DUE: 26,15 €

